

Livret du Congrès

Congrès annuel de l'AEC

# VARSOVIE 2010



Association Européenne  
des Conservatoires,  
Académies de Musique  
et Musikhochschulen (AEC)

**AEC**

**Association Européenne des Conservatoires**



**Université de Musique « Fryderyk Chopin »,  
Varsovie**



# Table des matières

<b>PROGRAMME</b> .....	4
<b>INTERMEDES MUSICAUX</b> .....	9
<b>PROGRAMME DU CONCERT</b> .....	10
<b>INFORMATIONS GENERALES</b> .....	12
INTRODUCTION.....	13
JOURNEE THEMATIQUE « LA PERENNITE DU CONSERVATOIRE : LE DEFI POUR L'AVENIR »	14
LA TRADITION DE CHOPIN DANS L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITE DE MUSIQUE FRYDERYK CHOPIN .....	18
SESSIONS PARALLÈLES .....	19
<b>DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE</b> .....	22
ORDRE DU JOUR.....	24
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2009 DE L'AEC .....	26
PLAN STRATEGIQUE DE L'AEC 2011-2015 .....	34
PROPOSITION DE BUDGET 2011 (en anglais).....	44
BIOGRAPHIES DES CANDIDATS.....	46
<b>CONSEIL DE L'AEC</b> .....	54
<b>L'EQUIPE DU BUREAU DE L'AEC</b> .....	55





**PROGRAMME**  
**CONGRES ANNUEL DE L'AEC 2010**  
**UNIVERSITE DE MUSIQUE FRYDEDYK CHOPIN**  
**VARSOVIE – POLOGNE, 4-6 Novembre 2010**



Association Européenne  
des Conservatoires,  
Académies de Musique  
et Musikhochschulen (AEC)

<b>Jeudi 4 novembre</b>		
12:00	<i>Accueil et inscription des participants à l'université</i>	<i>Foyer</i>
15:00-16:00	<i>Réunion du Conseil de l'AEC (pour les membres du Conseil de l'AEC uniquement)</i>	<i>Salle du sénat</i>
16:00-17:00	<b>Réunion de bienvenue pour les nouveaux arrivants</b> : présentation du Conseil et de l'équipe administrative de l'AEC	Auditorium Szymanowski
17:00-18:00	<b>Cérémonie d'ouverture</b>  Brefs intermédiaires musicaux et discours de bienvenue de : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Stalislaw Moryto</b>, Recteur de l'Université de musique Fryderyk Chopin</li><li>▪ <b>Monika Smoleń</b>, Sous-secrétaire d'État au Ministère de la culture et du patrimoine national</li><li>▪ <b>Johannes Johansson</b>, Président de l'Association Européenne des Conservatoires</li><li>▪ <b>Don Gibson</b>, Président de l'Association nationale des Écoles de Musique États-Unis (NASM)</li></ul>	Salle de concert Fryderyk Chopin
18:30-19:30	<i>Concert</i>	<i>Salle de Musique de Chambre de l'Orchestre philharmonique national</i>
20:00	<i>Dîner à l'hôtel Holiday Inn</i>	Hôtel Holiday Inn
<b>Vendredi 5 novembre</b>		
<i>Chaque session plénière est introduite par un bref intermède musical préparé par l'université</i>		
09:30	<i>Suite des inscriptions</i>	<i>Foyer</i>

10:00	Introduction au Congrès par <b>Johannes Johansson</b> (Président de l'AEC)	Salle de concert Fryderyk Chopin
10:15-11:00	<p><i>Journée thématique sur la pérennité du conservatoire - Séance I</i></p> <p><b>« Le conservatoire pérenne : un défi pour l'avenir »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>La survie du plus fort – La viabilité financière au cœur de votre stratégie institutionnelle</b>, par Thomas Estermann, Chef de l'unité gouvernance, autonomie et financement à l'Association européenne de l'université (AEU), Bruxelles</li> </ul>	Salle de concert Fryderyk Chopin
11:00-11:30	<i>Pause café</i>	<i>Foyer</i>
11:30-13:00	<p><i>Journée thématique sur la pérennité du conservatoire - Séance II</i></p> <p><b>« Le conservatoire pérenne : un défi pour l'avenir »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Connaître sa valeur : Tout financement public nécessite de plaider la cause de la musique</b>, par Mist Thorelsdottir de l'Académie des Arts d'Islande</li> <li>▪ <b>Plaidoyer en faveur d'un partenariat avec d'autres institutions culturelles</b>, par Barry Ife de l'Ecole de Musique et d'Art Dramatique « Guildhall »</li> <li>▪ <b>Plaidoyer en faveur de la création d'une fondation dans le Conservatoire</b>, par Pascale de Groote, du Conservatoire Royal d'Anvers - Artesis Hogeschool Antwerpen</li> </ul> <p>Président : Joan-Albert Serra, ESMUC Barcelona</p>	Salle de concert Fryderyk Chopin
13:00-14:30	<i>Déjeuner à NOT</i>	<i>Rue Czackiego</i>
14:30-15:30	<p><i>Journée thématique sur la pérennité du conservatoire - Séance III</i></p> <p><b>« Le conservatoire pérenne : un défi pour l'avenir »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Plaidoyer en faveur du développement d'une stratégie pour assurer la prospérité présente et future du Conservatoire</b> par András Batta, de l'Académie de Musique Franz Liszt à Budapest</li> <li>▪ <b>Instructions pour les groupes de discussions</b></li> </ul> <p>Présidente : Deborah Kelleher, Académie royale irlandaise de musique de Dublin</p>	Salle de concert Fryderyk Chopin

15:30-16:00	Pause café	Foyer
16:00-17:30	<p><i>Journée thématique sur la pérennité du conservatoire - Séance III, suite</i></p> <p><b>« Le conservatoire pérenne : un défi pour l'avenir »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Échanges au sein des groupes de discussions</b> à partir de questions pré-formulées sur le sujet</li> </ul>	A - Salle de concert B - Salle d'opéra S. Moniuszko C - Salle de Musique de chambre H. Melcer D - Auditorium K. Szymanowski E - Salle 303 F - Salle 301 G - Salle 339 H - Salle 340 I - Salle 341 J - Salle 444 K - Salle 445 L - Salle 446 M - Salle 447
17:30-18:00	<i>Séance IV</i> <b>« La tradition de Chopin dans l'histoire de l'Université de Musique Fryderyk Chopin »</b> , par Maria Szraiber de l'Université de Musique Fryderyk Chopin	<i>Salle de concert Fryderyk Chopin</i>
18:30	<i>Représentation théâtrale « Chopinitis »</i>	<i>Salle de concert Fryderyk Chopin</i>
<i>Soirée libre: Merci de vous reporter à la liste des restaurants</i>		
<b>Samedi 6 novembre</b>		
<i>Chaque séance plénière est introduite par un bref intermède musical préparé par l'université</i>		
9:15-10:00	<i>Inscription à l'assemblée générale de l'AEC</i>	Foyer
8:30 – 9:30	<i>Réunion du Conseil de l'AEC (pour les membres du Conseil de l'AEC uniquement)</i>	<i>Salle du Sénat</i>
10:00-11:15	<b>Assemblée générale de l'AEC 2010</b>	<i>Salle de concert Fryderyk Chopin</i>
11:15-11:45	Pause café	Foyer
11:45-13:00	<b>Assemblée générale de l'AEC 2010 - Forum d'information</b>	<i>Salle de concert Fryderyk Chopin</i>
13:00-15:00	<i>Déjeuner à NOT</i>	<i>Rue Czackiego</i>

15:00-15:30	<p><i>Séance V</i></p> <p><b>Le réseau ERASMUS pour la Musique « Polifonia » (2007-2010)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Présentation des résultats finaux de « Polifonia »</b> par les présidents des groupes de travail « Polifonia »</li> <li>▪ <b>Introduction aux séances de l'après midi</b></li> </ul>	<p><i>Salle de concert Fryderyk Chopin</i></p>
15:30-16:30	<p><i>Cinq sessions parallèles</i></p> <p><b>Le réseau ERASMUS pour la Musique « Polifonia » (2007-2010)</b></p> <p>Séances offertes en parallèle par les présidents et membres des groupes de travail</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Formation des professeurs d'instrument et de chant : conclusions et futures orientations</b>, par le groupe de travail sur la formation des professeurs d'instrument et de chant (INVITE)</li> <li><b>2. La recherche dans les conservatoires</b>, par le groupe de travail « Recherche »</li> <li><b>3. Les activités d'assurance qualité et d'accréditation de l'AEC : être évalué par l'AEC - devenir évaluateur pour l'AEC</b>, par le groupe de travail « Accréditation »</li> <li><b>4. Bilan de 9 ans de travail sur le processus de Bologne et projection dans l'avenir</b>, par le groupe de travail « Bologne »</li> </ol> <p>Session également proposée :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>5. Préparer les étudiants à la mobilité professionnelle au sein des conservatoires</b> par Richard Polacek, expert au sein du projet PRACTICS et Jordi Baltà, d'Interarts</li> </ol>	<p>1- Salle de concert</p> <p>2- Salle d'opéra S. Moniuszko</p> <p>3- Salle de musique de chambre H. Melcer</p> <p>4 - Auditorium K. Szymanowski</p> <p>5 - Salle 301</p>
16:30-17:00	<p><i>Pause café</i></p>	<p><i>Foyer</i></p>

17:00-18:00	<p><i>Cinq sessions parallèles (répétition)</i></p> <p><b>Le réseau ERASMUS pour la Musique « Polifonia » (2007-2010)</b></p> <p>Séances offertes en parallèle par les présidents et membres des groupes de travaux</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Formation des professeurs d'instrument et de chant : conclusions et futures orientations</b>, par le groupe de travail sur la formation des professeurs d'instrument et de chant (INVITE)</li> <li><b>2. La recherche dans les conservatoires</b>, par le groupe de travail « Recherche »</li> <li><b>3. Les activités d'assurance qualité et d'accréditation de l'AEC : être évalué par l'AEC - devenir évaluateur pour l'AEC</b>, par le groupe de travail « Accréditation »</li> <li><b>4. Bilan de 9 ans de travail sur le processus de Bologne et projection dans l'avenir</b>, par le groupe de travail « Bologne »</li> </ol> <p>Session également proposée :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>5. Préparer les étudiants à la mobilité professionnelle au sein des conservatoires</b> par Richard Polacek, expert au sein du projet PRACTICS et Jordi Baltà, d'Interarts</li> </ol>	<p>1- Salle de concert</p> <p>2- Salle d'opéra S. Moniuszko</p> <p>3- Salle de musique de chambre H. Melcer</p> <p>4 - Auditorium K. Szymanowski</p> <p>5 - Salle 301</p>
18:00-18:30	<p><i>Séance de clôture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport des groupes de discussion</li> <li>▪ Annonce du Congrès de l'AEC 2011 au Conservatoire supérieur de musique « Joaquin Rodrigo » à Valence</li> <li>▪ Remarques finales</li> </ul>	<p><i>Salle de concert Fryderyk Chopin</i></p>
19:00	<p><i>Dîner d'adieu avec plats traditionnels polonais à la Chopin</i></p>	<p><i>Hôtel InterContinental</i></p>
<b>Dimanche 7 novembre</b>		
10:00-14:00	<p><i>Visite guidée de Varsovie: « Dans les pas de Chopin » (optionnel)</i></p>	<p><i>Rendez vous à 10.00 devant l'université</i></p>

# INTERMEDES MUSICAUX

## Jeudi 4 novembre

**17.00-17.10** MIŁOSZ BEMBINOW – *Fanfare de l'Université de Musique Fryderyk Chopin*

Milosz Bembinow – chef d'orchestre

Cholewa Dorota, Smędra Sebastian, Żarnecki Kamil, Tomaszewski Mateusz – trompettes

Piaszczyk Jakub, Pleszyniak Adam, Kryszczuk Kasjan, Kowalczyk Rafał - cors

Sakowicz Lucjan, Polka – Przeworski Lech, Harasimiuk Ewa - trombones

Darda Jakub - tuba

Siciak Kamil, Krasiński Karol - percussion

**17.50 - 18.00** FRYDERYK CHOPIN - *Polonaise en La- Majeur Op. 40 No.1*

Anna Kubicz – piano

## Vendredi 5 novembre

**10.00 – 10.10** MARTA PTASZYŃSKA – *Les fleurs de la lune*

Cecylia Stanecka - violoncelle

Agnieszka Kozło - piano

**11.30 – 11.35** *Improvisation de Jazz sur des thèmes de Chopin*

Jakub Sokołowski – piano

**14.30 - 14.45** HENRYK WIENIAWSKI – *Fantaisie Brillante on Themes from Gounod's Faust Op.20*

Małgorzata Wasiucioneck – violon

Misza Kozłowski – piano

**17.30 – 17.40** MIECZYŚLAW KARŁOWICZ – *Chants: "Whence the First Stars"; "Under the Sycamore"*

Daniel Woźniak - tenor, Beata Szebesczyk - piano

FRYDERYK CHOPIN – *Mélodie Op. 74 no.9*

Elwira Janasik – mezzo-soprano, Beata Szebesczyk - piano

## Samedi 6 novembre

**10.00 – 10.10** CLAUDE DEBUSSY: *Clair de Lune, Passepied* extrait de la *Suite bergamasque*

Zofia Przybył – marimba

Olga Przybył – vibraphone

Łukasz Piotrowski – marimba

Krzysztof Niezgoda – marimba

Maciej Świnoga – vibraphone

**15.00 – 15.05** FRYDERYK CHOPIN - *Polonaise en La bémol Majeur Op. 53*

Misza Kozłowski – piano

**18.00 – 18.10** JOSEPH HAYDN: *Quatuor à Cordes en Sol-mineur Op. 20 nr 3 – I. Allegro Con Spirito*

Maciej Burdzy – 1er violon, Małgorzata Wasiucioneck – 2e violon, Paweł Czarny - alto, Maria Ćmiel -violoncelle

## PROGRAMME DU CONCERT

Jeudi 4 novembre, 18h30 Salle de Musique de chambre de l'orchestre  
Philharmonique

### ☞ FRYDERYK CHOPIN ☞

*Etude en Do dièse mineur Op. 25 No. 7*

*Mazurkas Op. 50  
No. 1 in Sol Majeur  
No.2 in La bémol Majeur  
No. 3 in Do dièse mineur*

*Polonaise en La bémol Majeur Op. 53*

Jerzy Sterczyński – piano

### ☞ SERGEI RACHMANINOV ☞

*Andante extrait de la Sonate pour Violoncelle Op. 19 en Sol mineur*

&

### ☞ PETER I. TCHAIKOVSKY ☞

*Pezzo Capriccioso Op. 62*

Tomasz Strahl – violoncelle  
Agnieszka Przemysk-Bryła – piano

### ☞ KAROL SZYMANOWSKI ☞

*Quatuor à Cordes Op. 56 No. 2*

The Wilanów String Quartet:

Tadeusz Gadzina – 1er violon  
Paweł Łosakiewicz – 2e violon  
Ryszard Duż – alto  
Marian Wasiółka - violoncelle



# **INFORMATIONS GENERALES**

# INTRODUCTION

## Lieu du Congrès AEC 2010

Cœur de la vie politique, économique et culturelle du pays, Varsovie compte plus de 1,7 million d'habitants. Au cours de son histoire mouvementée, la métropole a aussi connu des périodes de surprenante rénovation architecturale et de requalification urbaine. Varsovie offre une scène culturelle très variée avec des théâtres, des salles de concert et des musées de très grande qualité.

Varsovie est le plus grand pôle d'enseignement supérieur du pays. Elle attire une jeune population étudiante, polonaise et internationale. Les nombreux et prestigieux établissements d'enseignement et une offre d'emplois très diversifiée font de Varsovie une ville jeune et dynamique, qui mérite d'être découverte.

L'Université de musique « Fryderyk Chopin » de Varsovie (UMFC), lieu de notre Congrès cette année, est un des plus grands instituts de musique de Pologne et un des plus anciens d'Europe. Fière de son illustre parrain et de ses éminents anciens élèves, elle offre des cursus dans 7 départements : composition et théorie musicale, direction d'orchestre, études instrumentales, études vocales, éducation artistique dans les domaines de la musique, danse et prise de son.

L'année 2010 est doublement commémorative pour l'université puisqu'elle marque le 200<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Chopin, et de sa propre fondation. Ce double évènement sera honoré par une exceptionnelle programmation de concerts et une série de manifestations scientifiques et artistiques, dont le Congrès de l'AEC en novembre.

## Thèmes du Congrès AEC 2010

Suite au succès de la journée thématique sur la recherche artistique, lors du Congrès 2009 à Maastricht, l'AEC propose pour l'édition 2010 une journée thématique sur la « Pérennité du Conservatoire ».

La crise financière mondiale entraînant inévitablement des restrictions en matière de financement public, il ne fait aucun doute que tous les conservatoires seront confrontés à des défis budgétaires dans les années à venir : réduction des financements, réorganisations, incidences sur l'emploi ou tout à la fois. De plus, l'accroissement de la concurrence exigera continuellement de faire « plus avec moins » et les mécanismes de qualité augmenteront la tension entre prestations et ressources. On peut soutenir que le sujet le plus préoccupant pour les conservatoires européens (et du monde) sera bien la pérennité, à court et à long terme.

Le concept de « Pérennité du Conservatoire » demande aux responsables de reconsidérer les ressources de financement de l'enseignement, de la recherche et du « troisième courant » de manière qualitative autant que quantitative afin de trouver les meilleures solutions pour progresser et évoluer. La pérennité implique de préserver le positif et de s'ouvrir à la nouveauté. Elle exige de se battre pour conserver les valeurs fondamentales mais aussi de faire le point, d'effectuer des changements et de « faire un grand ménage de printemps ». Il faut établir des priorités et faire des choix. Experts et directeurs de conservatoires représentant une vaste palette d'organisations et d'établissements européens partageront leurs expériences et leurs points de vue sur le sujet, et fourniront des exemples de bonnes pratiques. Des travaux en petits groupes permettront d'échanger des informations et des idées.

Seront présentés, en outre, les résultats du deuxième cycle triennal du réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia ». En complément de la séance plénière, qui donnera une vue générale du projet et de ses aboutissements, les divers groupes de travail « Polifonia » présenteront, lors de séances parallèles, les résultats de leurs actions sur : le rôle de la recherche dans la formation en conservatoire, la formation professionnelle continue pour le personnel de direction des conservatoires, la formation des professeurs d'instrument et de chant, les dernières tendances de la politique européenne d'enseignement supérieur et du « Processus de Bologne », et l'évolution du rôle de l'Association dans les domaines de l'assurance qualité et de l'accréditation.

Signalons enfin les séances suivantes :

- « Nouveaux venus » - réservée aux participants présents pour la première fois : information sur l'AEC, prise de contact avec les membres du Conseil de l'AEC et du personnel du Bureau de l'AEC, dans un cadre informel.
- Forum d'Information : l'occasion pour les membres de l'AEC de présenter les projets en cours de leur(s) établissement(s).

# JOURNEE THEMATIQUE « LA PERENNITE DU CONSERVATOIRE : LE DEFI POUR L'AVENIR »

Vendredi 5 novembre

La Crise du crédit de 2008 entraînant inévitablement des restrictions en matière de financement public, il ne fait aucun doute que tous les conservatoires seront confrontés à des défis budgétaires dans les années à venir : réduction des financements, réorganisations, incidences sur l'emploi ou tout à la fois. De plus, l'accroissement de la concurrence exigera continuellement de faire « plus avec moins » et les mécanismes de qualité augmenteront la tension entre prestations et ressources.

Le concept de « Pérennité du Conservatoire » demande aux responsables de reconsidérer les ressources de financement de l'enseignement, de la recherche et du transfert de connaissances de manière qualitative autant que quantitative afin de trouver les meilleures solutions pour progresser et évoluer. La pérennité implique de préserver le positif sans compromettre la capacité des générations futures de conservatoires à répondre à leurs propres besoins tout en garantissant sa position dominante dans le domaine artistique et pédagogique en musique.

## Séance I - 10h15-11h00

**Séance I: La survie du plus fort – La viabilité financière au cœur de votre stratégie institutionnelle**, Thomas Estermann, chef de l'unité gouvernance, autonomie et financement de l'EUA (Association des universités européennes)

*Thomas Estermann occupe ce poste à l'EUA depuis 2007. Auparavant directeur adjoint du développement stratégique et directeur administratif adjoint de l'université de musique et des arts du spectacle de Vienne, membre du Sénat de l'université, il a pris une part active aux deux dernières réformes de l'enseignement supérieur en Autriche. Il rejoint l'université en 1997 après une carrière de juriste. Il est d'ailleurs titulaire d'une maîtrise de droit de l'université de Vienne. Monsieur Estermann est aussi membre du conseil d'administration de plusieurs réseaux européens d'enseignement supérieur, et de comités rédactionnels consacrés à la politique de l'enseignement supérieur.*

Conséquence de la crise financière et de la nature des financements publics alloués à l'enseignement supérieur, la viabilité financière joue aujourd'hui un rôle plus crucial que jamais dans le développement d'une stratégie institutionnelle. S'appuyant sur des études réalisées par l'EAU, Thomas Estermann brossera un tableau général des tendances actuelles dans ce domaine, montrera le rôle de la gouvernance et de l'autonomie et expliquera comment la diversité des approches en matière de financement peut contribuer à garantir la bonne santé et la prospérité des institutions. Ayant ainsi préparé le terrain pour notre journée thématique, Mr. Estermann analysera plusieurs facteurs de succès dont les institutions peuvent s'inspirer pour élaborer leurs stratégies : connaître les coûts institutionnels, diversifier les sources de revenus pour atténuer le risque, et plaider en faveur de l'institution pour maintenir une base de financement public.

## Séance II - 11h30-13h00

### Séance II : La pérennité du Conservatoire

Président de séance : Joan-Albert Serra, coordinateur des institutions musicales et des relations internationales, membre de l'équipe dirigeante de l'Escola Superior de Música de Catalunya (ESMUC), Barcelone

*Spécialiste d'éducation musicale et de gestion, conférencier, auteur et consultant dans le domaine de la musique et de l'éducation musicale, Monsieur Serra a été directeur de la formation vocale et instrumentale à The Sage Gateshead, R-U (2003 – 2008) et auparavant directeur général de l'Escuela de Música Creativa, à Madrid (1985 – 2001).*

**Connaître sa valeur : Tout financement public nécessite de plaider la cause de la musique**, Mist Thorkeldottir, Directrice, Département de musique, Académie des arts de Reykjavik, membre du Conseil de l'AEC

Après l'effondrement économique islandais, le pays tout entier est passé par une phase intense d'auto-évaluation. Tout ce qui semblait aller de soi, comme les excellents systèmes de santé et d'éducation, a été analysé attentivement, car l'État cherchait à offrir les mêmes services par le biais de fusions et de réduction des coûts. Dans un très petit pays où il pourrait sembler plus rentable d'envoyer les étudiants se former à l'étranger, l'éducation musicale est particulièrement menacée. L'importance de la (petite) Académie islandaise des arts vient de son statut de seule institution d'enseignement musical supérieur du pays. Elle a surmonté cette crise, analysé les possibilités de véritable innovation et donc de pérennité, et plaidé à bonne fin en faveur d'une continuité du soutien public.

*Après des études de clavier en Islande, **Mist Thorkeldottir** a poursuivi un cursus d'instrument et de composition dans les universités du Minnesota, de New York (SUNY Buffalo) et de Boston, auprès de Lejaren Hiller, Morton Feldman, Theodor Antonio et Lukas Foss. Très engagée dans la vie musicale islandaise, Mist Thorkeldottir enseigne, compose, et joue dans plusieurs structures artistiques. Elle a reçu des commandes et des subventions de différents pays d'Amérique et d'Europe. Elle dirige le Département de musique de l'Académie islandaise des arts depuis 2001.*

**Plaidoyer en faveur d'un partenariat avec d'autres institutions culturelles**, Barry Ife, directeur de la Guildhall School of Music and Drama

Étudier dans un Conservatoire a un coût inhérent et fait de nos institutions la cible idéale des restrictions de budget. Mais nous avons une responsabilité primordiale : assurer la pérennité d'une formation de qualité supérieure pour nos étudiants. Comment maintenir la qualité à un prix abordable ? À la Guildhall School, nous avons cherché à réduire charges opérationnelles sans compromettre notre déontologie institutionnelle. Notre solution a été la fusion de tous nos services génériques avec ceux de nos voisins du Barbican Arts Centre. Nous avons ainsi pu réduire les charges opérationnelles, améliorer la qualité de nos services généraux et générer une valeur additionnelle grâce à une synergie artistique inédite jusqu'alors. Mais tous nos services liés aux étudiants restent internes. Je doute que nous ayons résolu tous nos problèmes, mais j'espère que cette présentation donnera quelques idées.

*Puisant dans sa vaste expérience de l'enseignement supérieur, Barry Ife a repositionné la Guildhall School dans ce secteur. Le projet qui lui tient à cœur est l'ouverture d'un nouveau bâtiment en 2013, qui doublera la capacité de l'école (Coût : 105 millions d'euros).*

**Plaidoyer en faveur de la création d'une fondation dans le Conservatoire**, Pascale De Groot, directrice du Koninklijk Conservatorium – Artesis Hogeschool, d'Anvers, Vice-présidente de l'AEC

Quand les financements gouvernementaux diminuent et ne suffisent plus aux besoins de nos institutions et de nos programmes, il faut se montrer créatif dans la recherche de nouvelles sources de revenus. Au-delà de collaborations étroites avec le milieu professionnel permettant la réalisation de projets artistiques, on peut aussi explorer les possibilités du financement privé. À Anvers, cette idée s'est incarnée dans la création d'une fondation regroupant des personnalités du monde des affaires, toutes désireuses de participer à notre recherche de nouveaux budgets, mais aussi de visibilité et d'intégration dans le développement socio-culturel et économique de notre région. Grâce à la création de cette spirale positive, nous bénéficions de nouvelles sources de financement et de nouveaux ambassadeurs sur la scène nationale et internationale.

*Après des études d'ingénieur des travaux publics et d'enseignement de la danse, **Pascale de Groot** intègre la troupe Aimé de Lignière Dance Company, où elle fait une carrière de danseuse, professeur et maître de ballet. En 1997 elle devient Coordinatrice de l'institut supérieur de la danse et passe une licence de Sciences de la danse et du théâtre. Directrice du Conservatoire Royal d'Anvers depuis 2001, elle enseigne aussi l'histoire de la danse à l'université de cette ville. Membre du conseil d'administration de plusieurs institutions engagées dans les arts et l'éducation artistique en Flandres et en Europe, elle a participé à de nombreux projets et procédures d'accréditation dans divers pays européens.*

### **Séance III - 16H00-17H30**

**Présidente de séance** : Deborah Kelleher, directrice de l'Académie royale irlandaise de musique

*Récemment nommée à la tête de l'Académie royale irlandaise de musique de Dublin, **Deborah Kelleher** était auparavant directrice des études académiques dans cette même institution, où elle supervisa l'élaboration de la première licence (Bachelors degree) de composition décernée par un établissement d'enseignement pratique en Irlande et développa, au niveau national, des programmes de formation pédagogique pour les professionnels.*

**Plaidoyer en faveur du développement d'une stratégie pour assurer la prospérité présente et future du Conservatoire ou Tradition durable, Innovation durable à l'Académie Franz Liszt**, András Batta, Président de l'Académie Franz Liszt, Budapest, membre du Conseil de l'AEC

Cette présentation concernera plus particulièrement la manière dont l'Académie Liszt a cherché à se restructurer et à développer ses ressources au fil d'une démarche d'autonomie croissante dans l'ère postcommuniste. Si le régime communiste n'autorisait aucune autonomie financière ou de gouvernance, il offrait une sécurité financière. Ces 20 dernières années, l'État a graduellement retiré son soutien, tout en octroyant une plus grande autonomie institutionnelle et de nouvelles possibilités de recherche de financements privés (entreprises, particuliers, fondations). On nous demande de prendre en main la responsabilité intellectuelle et matérielle de notre prospérité : un nouveau défi à relever ! Deux fondations ont été créées, ainsi qu'un vaste réseau de soutien par le biais d'entreprises, d'anciens élèves

et de financements privés, en Hongrie et à l'étranger. En reconnaissance du travail effectué, l'Académie a reçu de l'UE 40 millions d'euros d'aide au développement et à la restauration de ses bâtiments historiques. Le développement durable concerne autant l'aspect matériel qu'intellectuel du problème. En conséquence, il nous faut nous engager à fond pour conserver notre position de centre culturel et pédagogique européen de premier plan, riche de 135 ans de tradition, et assurer non seulement la qualité artistique et professionnelle de notre corps enseignant mais l'excellence de notre talentueuse population étudiante. La seconde partie de la présentation sera consacrée à une étude de cas démontrant les aspects non matériels du développement durable.

***András Batta**, musicologue et violoncelliste, a un parcours professionnel multiforme : professeur de musicologie puis directeur de ce département à l'Académie Liszt, rédacteur et auteur dans les médias hongrois et autrichiens, et responsable de publication aux éditions Könemann. En qualité de directeur de l'Académie Liszt, il est à l'origine de nombreuses réformes pédagogiques, artistiques et institutionnelles. Ses livres et articles sur Franz Liszt, Richard Strauss et Béla Bartók lui ont valu de nombreux prix : Prix Erkel (1994), Prix Péterfi de l'Association des artistes et créateurs hongrois (2000), HVG Golden Job Award (World Economics Weekly– Hungarian Journal) (2008), et Prix de la radio hongroise.*

## LA TRADITION DE CHOPIN DANS L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITE DE MUSIQUE FRYDERYK CHOPIN

Vendredi 5 novembre (Séance IV –17:30- 18:00)

Professeur Maria Szraiber, Université de Musiaue Fryderyk Chopin

Pendant ses 200 ans d'histoire, l'Académie de Musique Frédéric Chopin a toujours été liée avec le grand compositeur polonais. Il a été tout d'abord un étudiant brillant. Plus tard, sa musique résonnait constamment entre les murs de l'Académie, pour enfin se diffuser largement.

Les cours de piano cultivant la meilleure tradition de Chopin ont toujours joué un rôle essentiel dans l'histoire de l'Académie. Ceci est rendu possible grâce à des professeurs exceptionnels et à leurs remarquables étudiants.

La conférence présente une partie de l'énorme contribution à la tradition de Chopin réalisée par les pianistes liés à l'Académie Chopin. Parmi ces célèbres chopinistes, on retrouve I.J. Paderewski et A. Michałowski. Les informations sur leur activité sont illustrées par la présentation d'enregistrements de Chopin et de photos.

***Maria Szraiber** jouit d'une carrière remarquable en tant qu'interprète tout comme en tant que professeur. Elle est aussi engagée dans le travail de recherche dans le domaine de la pianistique. Diplômée du Conservatoire de Pologne et du Conservatoire Tchaïkovsky de Moscou, elle a été Présidente de la Faculté de Piano et Doyenne du Département de Piano, Clavecin et Orgue à l'Académie Musicale Frédéric Chopin de Varsovie. Maria Szraiber présente souvent des classes de maître en Pologne comme à l'étranger, et elle est également régulièrement membre de jury lors de nombreuses compétitions. Elle participe aussi à des séminaires et présente des conférences, illustrées par des enregistrements audio et vidéo et par son interprétation au piano en direct. Ces séminaires, conférences et présentations couvrent des thèmes liés à l'histoire du piano et des questions d'interprétation d'œuvres pour piano. Elle est également rédactrice en chef de la publication *Nestors of Polish Pianistics* et auteure de plusieurs articles. Maria Szraiber a toujours été très engagée dans l'organisation de l'éducation musicale. Elle est conseillère-experte pour le Ministère de l'Éducation Nationale.*

## **SESSIONS PARALLELES – Samedi 6 novembre**

15:30 – 16:30 (reprises 17:00 – 18:00)

### **1- Formation des professeurs d'instrument et de chant : conclusions et futures orientations**

Par des membres du Groupe de travail sur la formation des professeurs d'instrument et de chant (INVITE)

La présentation sera axée sur les résultats du groupe de travail, dont le compte-rendu est paru dans la brochure « Formation des professeurs d'instrument et de chant : perspectives européennes ». Panorama des programmes de formation des professeurs d'instrument et de chant dans toute l'Europe, ce guide relève les principes communs ainsi que les problèmes, défis et perspectives du moment, et souligne la diversité et l'ampleur des approches selon les pays, les régions et les institutions. Il propose également un ensemble de compétences pour l'enseignement instrumental/vocal, élaborées par le groupe de travail. Basées sur les exigences de la profession, ces compétences prennent en considération l'évolution des rôles et des contextes de l'enseignement instrumental et vocal en Europe et soulignent la nécessité d'une collaboration internationale suivie dans ce domaine.

L'atelier comprendra deux parties. La première partie offrira en un bref panorama du travail du groupe et du contenu du guide, avec des suggestions pratiques pour une utilisation optimale dans les institutions membres. La seconde partie sera un temps de discussion et de dialogue, ciblant plus particulièrement les possibilités de poursuite d'une collaboration internationale et de ce travail. Une des options soumises au débat sera la création d'une plateforme AEC afin de promouvoir le développement de la formation des professeurs d'instrument et de chant au niveau européen. Les résultats de la discussion serviront à élaborer les futures initiatives.

### **2- La recherche dans les Conservatoires**

Par des membres du Groupe de travail « Recherche »

Au terme de trois années d'analyse et de réflexion sur le rôle de la recherche dans la formation en conservatoire, le Groupe de travail « Recherche » a produit un guide passionnant, intitulé « La recherche dans les Conservatoires – enquête, innovation et développement de la pratique artistique ». Présentation des principales conclusions en prélude au débat. Dans une perspective d'avenir, la session s'intéressera aussi à la poursuite de la collaboration internationale sur l'évolution du professeur de conservatoire (projet « Conservatoire innovant ») et d'autres initiatives consacrées à la recherche artistique, comme la récente Plateforme européenne pour la recherche artistique en musique et le Catalogue de la recherche artistique.

### **3- Les activités d'assurance qualité et d'accréditation de l'AEC : être évalué par l'AEC - devenir évaluateur pour l'AEC**

Par des membres du Groupe de travail « Accréditation »

Dans le cadre du projet « Polifonia », ont eu lieu :

- 9 évaluations informelles d'assurance qualité : visites d'institutions membres de l'AEC par des équipes de « critiques amicaux » afin de suggérer des améliorations pour soutenir les démarches « qualité »)
- 12 évaluations officielles en coopération avec des agences nationales d'assurance qualité/accréditation et selon les procédures formelles d'accréditation (dans certains cas, l'AEC a fourni les critères et/ou les experts et les services de reporting).

La session sera en deux parties, avec un temps de parole en fin de session.

La première partie commencera par une présentation des deux types d'évaluation et du document-cadre de l'AEC (comportant les critères d'évaluation), suivie d'une réflexion sur les bienfaits de l'approche thématique de l'AEC et sur les prochaines étapes et difficultés à surmonter.

La seconde partie sera consacrée au registre AEC des experts en procédures d'assurance qualité et accréditation. Tout membre du personnel des institutions membres de l'AEC désireux de devenir expert pour l'un ou l'autre type d'évaluation recevra les explications nécessaires et sera encouragé à postuler pour une inscription au registre.

### **4- Bilan de 9 ans de travail sur le processus de Bologne et projection dans l'avenir,**

Par des membres du Groupe de travail « Bologne »

Cette session présentera une vue d'ensemble des réalisations accomplies suivant la philosophie et la théorie du Processus de Bologne pour la musique. L'accent est mis sur les acquis de l'apprentissage et leur rôle central dans l'enseignement (planification), l'apprentissage et l'évaluation (bilan) dans l'enseignement musical supérieur. Les expériences et points de vue du groupe international de travail « Bologne » de Polifonia seront le point de départ du débat avec les participants.

#### ***Session supplémentaire***

### **5- Préparer les étudiants à la mobilité professionnelle au sein des conservatoires**

par Richard Polacek, expert au sein du projet PRACTICS

D'une durée de 23 ans, le projet Practics a pour but de promouvoir la création d'un réseau de diffusion d'informations sur la mobilité transfrontalière en Europe dans le secteur culturel. Présent au Congrès annuel de l'AEC, le 6 novembre, à Varsovie, *Practics* exposera aux membres de l'AEC et aux participants à la session un rapide panorama de ses buts et de son travail, illustré par la présentation d'un de ses « points de contact » en Espagne, la *Interarts Foundation*. Ces brefs exposés seront suivis d'un débat ouvert avec les membres de l'AEC sur les questions suivantes :

\* Comment préparer les jeunes diplômés à la mobilité transfrontalière dans leur future vie professionnelle ?

\* Au-delà de la « promotion », quels sont les avantages de la mobilité pour les établissements d'enseignement musical ?

\* Comment transmettre plus facilement aux étudiants les connaissances et le savoir-faire des professionnels sur la mobilité ?

Le but du débat est de resserrer les liens entre l'AEC et Practics et de rendre les outils encore plus pertinents afin de mieux informer artistes, professionnels et futurs professionnels du secteur culturel sur l'aspect « mobilité » d'une carrière internationale.

# **DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE**



# ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 6 novembre 2010



Association Européenne  
des Conservatoires,  
Académies de Musique  
et Musikhochschulen

## ORDRE DU JOUR

### I. Affaires courantes

1. Procès verbal de l'Assemblée Générale de Maastricht
2. Rapport d'activité du Président : Rapport général des activités 2009 – 2010
3. Rapport financier du Secrétaire Général
  - Vote des comptes 2009
  - Proposition de budget 2011
  - Désignation de deux commissaires aux comptes pour 2010
4. Elections du Conseil
  - Elections du Conseil
5. Confirmation des nouveaux membres et des exclusions
6. Evaluation et projets à approuver
  - Plan stratégique quadriennal 2006 – 2010
  - Validation du Plan stratégique de l'AEC 2011-2015
7. Futurs congrès
8. Divers

### II. Forum d'information



# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2009 DE L'AEC

## Académie de musique de Maastricht, Pays-Bas 7 novembre 2009

Johannes Johansson, président de l'AEC, accueille les membres de l'AEC et ouvre l'assemblée générale 2009.

### **1. Compte-rendu de l'AG 2008 à Aarhus, Danemark.**

Le président demande l'approbation du compte-rendu de l'AG 2008. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

### **2. Rapport du président sur les activités de l'AEC**

Le compte-rendu détaillé de l'année 2008 se trouve dans le rapport annuel 2008 de l'AEC (disponible en anglais, français et allemand), avec un résumé des comptes annuels 2008. Au cours de son intervention, Johannes abordera les questions suivantes:

- L'évolution globale et la situation générale de l'AEC
- Le rôle et la composition du Conseil de l'AEC
- Les congrès et rencontres annuels de l'AEC
- Les projets européens dans lesquels l'AEC joue un rôle actif
- Les publications 2008-2009
- L'évolution du rôle représentatif et consultatif de l'AEC

### SITUATION GÉNÉRALE

- Le nombre des membres se stabilise : malgré de nouvelles candidatures, le nombre des membres reste constant suite à des fusions d'instituts dans divers pays. L'AEC compte actuellement 269 membres, dont 232 membres actifs et 37 membres associés. L'AEC est maintenant représentée dans tous les pays européens, excepté en Moldavie.
- Le second cycle du Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia » (2007-2010) bat son plein et se terminera en octobre 2010 ; le nouveau projet concernant les Balkans occidentaux, intitulé « Widening Participation on the Road to Membership » vient d'être lancé.
- Lancement de 10 groupes de travail AEC, regroupant actuellement 70 membres actifs en provenance de 19 pays. Ces groupes se déclinent comme suit :
  - 6 groupes de travail Polifonia
  - 1 groupe de travail des Coordinateurs des relations internationales
  - 1 groupe de travail Plateforme Pop & Jazz
  - 1 groupe de travail Plateforme Musique ancienne
  - 1 Comité pour le projet Sida

Le Président souligne l'excellent travail effectué par le Bureau de l'AEC et donne quelques informations sur le personnel administratif : le Bureau emploie actuellement 4 collaborateurs à plein temps, 2 à temps partiel et 1 étudiant en interne.

### CONSEIL de L'AEC

- Dans le cadre de la poursuite du rôle d'interface du Conseil de l'AEC entre les membres de l'AEC et son administration, 3 réunions du Conseil et 2 réunions du Comité exécutif ont eu lieu en 2009. Ont été discutés les points suivants :
  - Préparation des élections des membres du Conseil de l'AEC par le comité électoral
  - Préparation des Congrès de 2008, 2009 et futurs ; création au sein du Conseil d'un comité responsable du programme des congrès
  - Évaluation et suivi des projets européens et des activités de l'AEC.
  - Préparation d'un nouveau plan stratégique pour 2011-2015
  - Relations extérieures
  - Admission de nouveaux membres
  - Évaluation du personnel administratif de l'AEC, contrôle de la gestion globale et des finances de l'AEC

### CONGRÈS ET RENCONTRES ANNUELS DE L'AEC

- Le Congrès annuel 2008 s'est tenu à Aarhus du 6 au 8 novembre. Outre l'AG annuelle des instituts membres de l'AEC, le Congrès de l'année dernière s'est penché sur le thème « Développer une stratégie de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage dans une Académie de Musique » et sur des sujets étudiés dans le cadre du projet AEC « Polifonia ». Une séance a été consacrée aux « Stratégies internationales en conservatoire » avec des intervenants venus du monde entier.
- En 2009, la Réunion annuelle des coordinateurs des relations internationales a eu lieu à l'Université nationale de musique de Bucarest, les 11 & 12 septembre. Cette réunion s'inscrivait dans la tradition de rencontre annuelle des responsables des relations internationales au sein des instituts membres de l'AEC.
- La dernière réunion PJP a eu lieu au Conservatoire d'Amsterdam au Pays-Bas, les 13 & 14 février 2009. Au programme : une intervention inaugurale de l'écrivain et critique de jazz Stuart Nicholson, intitulée « Le Jazz dans le village global ». Différentes séances ont été consacrées au thème : « Éducation contemporaine dans la musique ou éducation à la musique contemporaine », avec une réflexion sur la situation actuelle et l'évolution de l'éducation à la musique contemporaine en Europe, et une séance sur l'utilisation des nouvelles technologies et média.
- L'AEC a organisé la première Réunion de la Plateforme AEC Musique Ancienne à Trossingen (Allemagne), les 23 & 24 janvier 2009, en coopération avec l'Université de musique de Trossingen. Cette plateforme est ouverte à tous les instituts de l'AEC manifestant un profond intérêt pour l'enseignement de la musique ancienne.
- Lancement de nouvelles activités au sein du second cycle du Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia », (2007-2010) : séminaires de développement continu pour le personnel de direction des conservatoires et ateliers de recherche sur la formation des professeurs de conservatoires. En outre, seule ou avec des agences nationales d'assurance qualité, l'AEC a mis en place plusieurs évaluations des établissements et des programmes. Des visites de conseil « Polifonia » ont également été organisées.

### PROJETS EUROPÉENS

En 2009, l'AEC a coordonné les projets suivants:

- Un deuxième cycle de 3 ans du Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia », commencé en 2007 et se terminant le 1<sup>er</sup> octobre 2010, coordonné conjointement par l'AEC et le Collège royal de musique de Stockholm. Quelques 101 activités sont prévues dans 22 pays européens. Plus d'information sur : [www.polifonia-tn.org](http://www.polifonia-tn.org).

- Mise en route du projet Sida « Widening Participation on the Road to Membership » dans les Balkans Occidentaux : il a pour but d'aligner les académies de cette région sur les critères éducatifs et administratifs européens de l'enseignement supérieur, et d'élargir la participation à l'enseignement musical supérieur en facilitant et en améliorant l'accès des enfants et des jeunes à un enseignement musical de qualité dès le départ.

L'AEC a également participé à plusieurs projets en tant que partenaire. Son rôle dans ces différents projets est surtout celui d'un fournisseur de savoir-faire et d'une plateforme de diffusion de l'information. Ces projets sont les suivants :

- Le projet « Variazoni » du programme e-Content [www.variazioniproject.org](http://www.variazioniproject.org) (2006-2009), coordonné par la Fundacion Albéniz de Madrid, est arrivé à terme courant 2009.
- Le projet EUA « Assurance qualité et programme de changement dans l'enseignement supérieur (QAHECA) », avec participation de l'AEC au comité directeur et les membres de l'AEC comme partenaires.
- Le projet « U-Map » qui vise à l'élaboration d'une classification des établissements européens d'enseignement supérieur. En tant que membre du comité consultatif de ce projet, l'AEC peut faire des suggestions sur sa portée et sur les indicateurs décrits dans le compte-rendu final.
- L'AEC est invitée à participer au comité d'un nouveau projet européen d'« Évaluation globale et pluridimensionnelle des universités » qui vise à élaborer et tester un nouveau système pluridimensionnel d'évaluation des universités dans une optique globale.
- L'AEC a reçu de l'Union Européenne une subvention opérationnelle pluriannuelle pour la période 2008-2010.

#### ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE DE L'UE

Johannes souligne la représentation active du secteur par l'AEC par rapport aux diverses évolutions politiques européennes :

- Le Processus de Bologne se termine officiellement en 2010 mais il se poursuivra, dans une approche légèrement différente. Johannes souligne que la position avancée de l'AEC dans le cadre des développements du « Processus de Bologne » a été très remarquée, en particulier le travail sur l'assurance qualité et l'accréditation, et le Cadre des qualifications sectorielles avec les « Descripteurs de Dublin/Polifonia » et les Objectifs pédagogiques de l'AEC.
- L'AEC est impliquée dans deux groupes de travail liés à deux plateformes européennes du secteur culturel, mises en place en 2007 par la Commission européenne en tant qu'organisme consultatif :
  - Groupe de travail pour les PME (Petites et Moyennes Entreprises) au sein de la plateforme « Industries culturelles ».
  - Groupe de travail sur l'éducation & la culture de la plateforme « Accès à la Culture ».
- Un événement de lancement officiel de l'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009 a eu lieu en janvier 2009, en coopération avec ELIA.

#### ACTUALISATION DU SITE INTERNET 2008-2009

Les sites Internet représentent une part très importante de la communication interne et externe de l'organisation. Ils sont une immense source d'information pour tout ce qui concerne la musique et le processus de Bologne.

Le Bureau de l'AEC actualise et développe constamment les sites Internet suivants :

- [www.aecinfo.org](http://www.aecinfo.org), avec mise à jour du calendrier
- [www.polifonia-tn.org](http://www.polifonia-tn.org) avec toute l'information sur le Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia »

- [www.bologna-and-music.org](http://www.bologna-and-music.org): ce site est en restructuration, avec une actualisation de l'information relative au processus de Bologne.
- [www.doremifasocrates.org](http://www.doremifasocrates.org) sur la coopération européenne et la mobilité dans le secteur de l'enseignement musical supérieur
- [www.studymusicineurope.org](http://www.studymusicineurope.org) - portail d'information pour les étudiants non européens désireux d'étudier la musique en Europe. Site multilingue disponible en anglais, français, portugais, chinois, espagnol.

### PUBLICATIONS

L'AEC publie énormément. En 2008 ont été produites, imprimées et mises en ligne les publications suivantes :

- Rapport détaillé du Congrès d'Arhus (2008) en 3 langues
- Rapport et Comptes Annuels 2008 en 3 langues
- Documents issus des travaux sur les projets européens
- Divers documents d'orientation
- Flashinfos AEC réguliers par courriel
- Lettres d'info « Polifonia ».

Johannes invite les membres de l'AEC à utiliser ces documents pour leurs travaux, comme source d'inspiration et documents d'orientation au niveau national.

### RÔLE REPRÉSENTATIF ET CONSULTATIF

Dans ce domaine, plusieurs développements importants ont eu lieu en 2009 :

- Intervention de l'AEC sur l'assurance qualité et l'accréditation lors d'une réunion des directeurs généraux de l'enseignement supérieur des états membres, pendant la présidence suédoise de l'UE (octobre 09)
- Coanimation d'une conférence européenne sur les approches européennes et spécifiques de l'assurance qualité et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur (novembre 09)
- Présentation et présidence de séances au Forum européen sur l'assurance qualité (novembre 09)
- AEC est représentée au Conseil européen de la musique
- Intervention « Polifonia » à la Conférence EAIE (septembre 09)
- Diverses réunions avec des hauts fonctionnaires de l'UE et de nouveaux membres du parlement européen pendant l'année
- Interventions AEC à la réunion annuelle du NASM (novembre 09)

### EN LIGNE DE MIRE : ACTIVITÉS 2010

À venir en 2010 :

- Réunion de la Plateforme AEC musique ancienne à La Haye, les 22 & 23 janvier
- Réunion de la Plateforme AEC Pop & Jazz, à Tallinn, les 5 & 6 février
- Conférence « Bologne », organisée par les groupes de travail « Polifonia » sur Bologne et sur l'accréditation, à Gand, les 12 & 13 février
- Conférence « Polifonia » sur la formation des professeurs d'instrument et de chant, à Dublin, les 16 & 17 avril
- Divers séminaires & un projet d'orchestre de chambre étudiant européen dans les Balkans occidentaux, au printemps 2010
- Réunion AEC des Coordinateurs des relations internationales, à Istanbul, les 10 & 11 septembre
- Congrès annuel de l'AEC à Varsovie, du 4 au 6 novembre

### 3. Rapport financier du secrétaire général

George Caird, secrétaire général de l'AEC, remercie le Bureau de l'AEC et particulièrement Martin Prchal pour sa direction et sa gestion des finances. Il présente la situation financière générale de l'Association. Financièrement, l'AEC a connu en 2008 plusieurs évolutions importantes :

- L'année budgétaire 2008 a été marquée par un chiffre d'affaires inférieur à celui de 2007. Une des raisons est le montant nettement inférieur des frais de projets et une diminution substantielle des subventions pour les projets.
- Début 2008, 5 projets européens différents ont remis leur rapport final à la Commission européenne, entraînant une charge de travail supplémentaire pour le personnel du Bureau de l'AEC, en effectif réduit suite à la fin de la période de dépenses de ces projets et sans possibilité d'embauche, les subventions ne couvrant pas les frais d'effectifs supplémentaires.
- Le nouveau système de cotisation a permis d'augmenter le revenu interne, tout en prenant en considération les différentes situations économiques des pays d'origine des instituts membres de l'AEC.
- La diminution de l'activité financière se manifeste également dans les frais de personnel, nettement inférieurs à ceux de 2007. L'augmentation des frais de bureau et d'organisation est le résultat de divers facteurs, dont la hausse du coût de certaines conférences, l'augmentation des frais postaux en raison de la large diffusion des nombreux documents imprimés et la hausse des frais de publication.
- Le compte de résultat 2008 présente un solde légèrement positif qui s'ajoutera à la réserve pour imprévus de l'organisation. Cette réserve est essentielle pour absorber les fluctuations de trésorerie. L'AEC est vivement encouragée à poursuivre cette politique prudente de constitution pas à pas d'une réserve pour imprévus.

En conclusion, la situation financière de l'Association est globalement stable pour l'instant. Premièrement, le nouveau système de cotisations a permis à l'AEC d'augmenter ses revenus internes. Dans le même temps, les dépenses relatives aux frais généraux ont fait l'objet d'une gestion stricte. Par ailleurs, l'UE a adopté un système de subventions organisationnelles pluriannuelles pour les organisations culturelles européennes, dont l'AEC devrait bénéficier jusqu'en 2010. Ces différents développements contribuent à la stabilité financière de l'organisation et permettent à l'AEC de faire des prévisions budgétaires stratégiques à long terme.

George Caird passe au budget 2010. À ce propos, le secrétaire général évoque les cotisations. La nouvelle cotisation est basée sur le PNB (Produit National Brut) per capita et par pays, publié annuellement par la Banque mondiale. Les statistiques de la Banque mondiale variant d'une année sur l'autre, la cotisation de certains instituts pourra donc également changer selon leur statut au sein de ces statistiques. Cependant, le Conseil souhaitant s'assurer que le système actuel de cotisation soit totalement ancré dans l'Association, il a décidé de ne pas modifier la cotisation en fonction des statistiques 2009 de la Banque mondiale, mais de rester au niveau 2007, ce qui signifie que les cotisations demeureront inchangées en 2010. En outre, le Conseil suggère d'évaluer le système actuel de cotisation à l'AG de 2011.

George Caird demande aux participants d'approuver les comptes 2008, approuvés par les auditeurs externes, Messieurs Thomas Rietschl (Francfort) et Sven Landh (Örebro). Les membres de l'AEC approuvent les comptes à l'unanimité et G. Caird remercie les auditeurs externes pour leur aide.

Le secrétaire général demande alors l'approbation du budget 2010, dont une copie a été remise le matin même aux participants. Le budget 2010 est approuvé à l'unanimité.

Suite au vote des comptes 2009 et du budget 2010, l'AG de l'AEC nomme deux auditeurs externes : Jonty Stockdale (Royal Northern College of Music) et Dan Dediu (Université nationale de musique de Bucarest).

Un représentant fait remarquer que la présentation des comptes annuels gagnerait en transparence en incluant les chiffres de l'exercice précédent. Il en est pris bonne note pour la présentation de l'année prochaine.

George Caird remercie les membres de leur patience et cède la place à Johannes.

#### **4. Élections**

Avant de procéder au vote, le président du comité électoral Eirik Birkeland invite les candidats à se présenter à l'assemblée. Se présentent les candidats suivants :

- Hubert Eiholzer (Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano)
- Mist Thorkeldottir (Académie des arts de Reykjavik)
- Antonio Narejos Bernabéu (Conservatoire supérieur de musique de Murcie)
- András Batta (Académie de musique « Liszt » de Budapest)

Eirik rappelle ensuite que Hubert et Mist sont candidats pour un second mandat. Le départ de Cristobal Zamora (Conservatorio Superior de Musica « E. M. Torner » à Oviedo) et de Haris Xanthoudakis (Université ionienne, faculté de musique) souligne l'importance des candidatures de Antonio Narejos Bernabéu (Europe du Sud) et de András Batta (Europe centrale), deux excellents représentants pour le Conseil de l'AEC.

Eirik explique brièvement la situation actuelle du Comité électoral, composé d'un membre du Conseil : Eirik Birkeland (Oslo), et de deux membres extérieurs : Philippe Dinkel (Genève) et Vit Spilka (Brno). Il annonce que le Comité électoral continuera sa mission et préparera l'élection du président et du secrétaire général, prévue en 2010, mais que la nécessité d'avoir un Comité électoral sera débattue à la prochaine AG.

Finalement, Eirik nomme Frode Thorsen (Bergen) président du bureau de vote.

#### **5. Confirmation des nouveaux membres**

Johannes énonce la liste des nouveaux membres de l'AEC : 9 membres actifs et 1 membre associé ont été admis cette année :

Ont été admis comme membres actifs les instituts suivants :

- Conservatorio Statale di Musica "Gioachino Rossini", Pesaro
- Conservatorio di Musica « Giuseppe Nicolini », Piacenza
- Stockholm University College of Music Education, Stockholm
- Hochschule für Musik Nürnberg, Nuremberg
- Conservatorio di Como, Côme
- Conservatorio Statale di Musica « Giovanni Pierluigi da Palestrina », Cagliari
- Conservatorio Superior de Música de Canarias (CSMC), Grande Canarie et Ténérife
- Conservatorio Superior de Música da Coruña, La Corogne
- Conservatoire de Lyon

Ont été admis comme membres associés les instituts suivants :

- Nanyang Academy of Fine Arts – Faculty of Music, Singapour

Ont retiré leur adhésion suite à fusion avec d'autres instituts, les instituts suivants :

- Conservatoire de Fribourg
- Conservatoire de Neuchâtel
- Conservatoire Supérieur et Académie de Musique de Sion
- Dartington College of Arts

Ont été exclus de l'association pour cause de non-paiement de cotisation, les instituts suivants :

- Académie de musique « Ino Mirkovich », Lovran
- Northern Greek Conservatory, Thessalonique
- New England Conservatory, Boston

L'AEC compte actuellement 269 membres (232 membres actifs et 38 membres associés).

#### **6. Plan stratégique pour 2006-2010**

- Actualisation du Plan stratégique 2006 – 2010

Johannes présente un sommaire actualisé du Plan stratégique 2006-2010 et rappelle aux membres les trois mots-clés - « partage », « politique », « administration » - qui guident les actions et activités de l'AEC jusqu'à 2010. Il récapitule le sommaire actualisé du plan, dont les membres de l'AEC ont tous reçu une copie en amont.

- Développement du Plan stratégique 2011-2015

Johannes présente le questionnaire relatif au Plan stratégique pour 2011-2015. Il rappelle l'importance de la contribution des membres à ce plan et accorde 5 minutes pour remplir le questionnaire et le remettre pendant la pause-café.

#### **7. Prochains congrès**

- Le prochain congrès se tiendra à [l'Université de musique Fryderik Chopin à Varsovie \(Pologne\) du 4 au 6 novembre 2010](#)
- Les lieux de tenue des Congrès 2011 et 2012 ne sont pas encore fixés. Les instituts membres sont invités à envoyer leurs propositions de lieux pour 2011 et 2012 au Bureau de l'AEC. La question sera tranchée au cours d'une des prochaines réunions du Conseil. Pour toute information supplémentaire sur les détails d'organisation des Congrès, s'adresser au Bureau de l'AEC.

#### **8. Divers**

Johannes prend quelques instants pour remercier les membres sortants du Conseil de l'AEC : Cristobal Zamora (Conservatorio Superior de Musica « E. M. Torner ») et Haris Xanthoudakis (Université ionienne, département de musique). Ce dernier est remercié en son absence. Au cours des deux mandats de Cristobal Zamora, le Conseil a pu apprécier la personnalité de ce membre, toujours soucieux de remettre l'intérêt des élèves au centre des débats ; et, qualité non négligeable, Cristobal a toujours su ajouter une touche d'humour aux réunions du Conseil de l'AEC.

Après clôture de l'Assemblée générale de l'AEC par le Président, le Congrès se poursuit avec le Forum Information, dont le compte-rendu se trouve dans le rapport détaillé du Congrès.

Frode Thorsen, président du bureau de vote, proclame les résultats du vote à la fin du Forum Information. Sont élus membres du Conseil : Hubert Eiholzer (Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano), Mist Thorkelsdottir (Académie des Arts de Reykjavik), Antonio Narejos Bernabéu (Conservatoire supérieur de musique de Murcie) et András Batta (Académie Liszt de Budapest).





## **PLAN STRATEGIQUE DE L'AEC 2011-2015**

**« Vers une pérennité du secteur de l'enseignement musical supérieur en Europe »**

## Sommaire

Voici le troisième plan stratégique de l'AEC. Le premier cherchait à développer l'AEC en tant qu'organisation professionnelle. Le deuxième visait le développement de compétences et de mécanismes de soutien pour ses membres. Le troisième doit relever le défi de poursuivre le développement de l'AEC par des choix stratégiques d'orientation pour son avenir. Pour cela, Il faut prendre en considération le contexte actuel de l'AEC et de ses établissements, à la fois dans le cadre de l'évolution du secteur de la culture et de l'enseignement (musical) supérieur et de l'évolution de la politique d'enseignement (supérieur), au double niveau national et européen.

En prenant en compte son statut d'organisation musicale et le contexte international actuel, marqué par la forte influence des développements de la politique européenne sur l'enseignement (supérieur) et les effets de la crise financière sur les secteurs de la culture et de l'enseignement, **l'AEC doit viser en premier lieu le soutien à la pérennité du secteur de l'enseignement musical supérieur européen** par les trois lignes d'action suivantes :

**A. Faciliter les flux de compétences et de personnes dans tout le secteur en Europe afin de soutenir le développement et le renforcement des capacités des établissements membres.** Les moyens mis en œuvre sont :

- Le **Congrès annuel de l'AEC**, principal rassemblement de l'AEC et plus grand évènement annuel international dans le secteur de l'enseignement musical supérieur.
- La **Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales**, principal rassemblement des responsables des relations européennes et internationales dans les établissements membres de l'AEC, pour leur développement professionnel.
- Les **Rencontres des Plateformes de l'AEC** visant à promouvoir la coopération européenne et l'échange d'information dans des domaines spécifiques. Suite au succès des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne », la faisabilité de 2 nouvelles plateformes sur la recherche artistique en académie de musique et sur la formation des professeurs d'instrument et de chant sera étudiée.
- L'étude d'un soutien au renforcement des capacités dans les établissements par la mise en œuvre de **séminaires de développement professionnel continu** pour les directeurs et professeurs de conservatoires, autofinancés, précédemment développés et testés dans le réseau « Polifonia ».
- Le lancement de **Projets de collaboration au niveau européen** pour développer des compétences spécifiques dans des domaines utiles.

**B. Renforcer son approche thématique dans le cadre des divers développements de la politique européenne en matière d'éducation et de culture afin de garantir la prise en compte des spécificités du secteur.** Les moyens mis en œuvre par l'AEC sont :

- La poursuite d'une participation proactive aux **Plateformes du secteur culturel de l'UE**.
- Le renforcement et la systématisation de son **Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes d'enseignement**, à la fois comme système d'aide aux procédures nationales et comme système indépendant.
- Favoriser l'utilisation du **Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur et d'autres outils liés aux qualifications** (par ex. les manuels sur l'élaboration du cursus, l'utilisation des points crédit et l'évaluation).
- Le maintien de sa **visibilité et de sa position proactive sur la scène européenne de l'enseignement supérieur** en participant aux réunions appropriées, en rédigeant des documents d'orientation et en maintenant un contact permanent avec les organisations les plus importantes dans le domaine de l'enseignement supérieur.
- La défense des intérêts du secteur dans les **nouveaux « outils de transparence »** en cours d'élaboration dans le processus de Bologne.

C. **Améliorer l'infrastructure organisationnelle afin de donner à l'Association et à ses activités une base financière et administrative stable.** Les moyens mis en œuvre sont :

- Le maintien d'un **puissant Bureau de l'AEC**, avec l'expertise nécessaire et des ressources financières stables.
- La formation d'un **Comité consultatif composé de personnalités connues du monde de la musique** afin d'améliorer la visibilité de l'AEC dans le milieu musical.
- La création d'un **Comité des ressources humaines** au sein du Conseil pour superviser la situation du personnel de l'AEC
- L'analyse de la **stratégie de communication**, y compris l'utilisation des sites internet comme principales sources d'information sur les développements majeurs de la politique européenne, la coopération et la mobilité en Europe, et comme outils essentiels de contact entre les membres et avec des parties externes.
- La recherche de **possibilités d'accroissement des ressources** pour le bon fonctionnement de l'AEC, permettant à l'Association de soutenir le nombre croissant de ses activités régulières ne pouvant plus disposer de « financement de projet »
- **Un contrôle externe de la présente structure organisationnelle de l'AEC** (Assemblée générale, Conseil, Comité exécutif, Bureau), y compris les dispositions financières actuelles (cotisations et frais d'activités), avec des suggestions d'amélioration.

## I. Introduction

### Le mot d'introduction de Johannes Johansson, Président de l'AEC

Je suis très fier de vous présenter ce Plan stratégique pour 2011 – 2015, au nom du Conseil de l'AEC. Guide ambitieux mais réaliste pour les années à venir, il est aussi l'occasion de regarder le chemin déjà accompli. L'Assemblée générale 2010 marquera la fin de mes six années de mandat de Président. Les mots sont impuissants à exprimer ma profonde admiration et ma sincère reconnaissance à tous mes confrères (membres, Conseil, Bureau) dont le travail a porté l'AEC à un tel niveau de qualité et de visibilité. Je suis convaincu que ce nouveau plan stratégique poursuivra le développement de l'AEC en tant qu'organisation fondamentale pour le monde musical en général, et l'éducation musicale en Europe en particulier.

### Quel est le bilan des précédents plans stratégiques ?

Le nouveau plan stratégique s'élabore à partir des précédents et d'une consultation des membres. En amont de la préparation du nouveau plan, il est utile d'examiner les résultats des 2 précédents :

- Pendant la période couverte par le Premier plan stratégique de l'AEC 2002 – 2006, un travail important a été réalisé concernant la structure organisationnelle de l'AEC: la professionnalisation de l'organisation a permis de préparer plusieurs congrès et réunions, de créer un bureau permanent et professionnel, d'accroître considérablement le nombre des adhérents, de réaliser plusieurs projets européens importants et d'améliorer la situation financière générale. En outre, l'AEC a établi un réseau de contacts politiques au double niveau : européen et national, et assuré la visibilité de la musique parmi les autres disciplines académiques du secteur de l'enseignement supérieur européen.
- Le Deuxième plan stratégique de l'AEC 2006 – 2010 décrivait l'AEC comme un organisme musicale faisant le lien entre l'enseignement et la musique en se concentrant sur la formation des musiciens professionnels et suivant les dernières évolutions du secteur musical en général, mais aussi comme une organisation fortement influencée par les divers processus politiques européens concernant l'enseignement. Dans ce contexte, le but de l'AEC était de réaliser d'ici 2010 :
  - Davantage de « *partage* » d'information et d'expertise dans le but d'améliorer la qualité de chaque établissement membre, grâce à la mise en œuvre de son rôle de plateforme à travers des rencontres régulières (comme le Congrès annuel et la Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales), l'établissement d'un « Centre européen d'expertise pour la formation musicale professionnelle » visant à aider les établissements relativement à des questions politiques spécifiques (comme l'assurance qualité, la formation professionnelle continue, le développement de cursus ou les questions de coopération européenne), une attention accrue pour les questions « musicales » autant que pour les questions politiques, un meilleur équilibre régional, la participation des étudiants ainsi qu'une attention permanente envers la dimension mondiale du « partage ».
  - Le renforcement du rôle « *politique* », dans le but d'apporter une contribution positive à ce secteur et de défendre ses intérêts dans les différents processus politiques européens.
  - Une « *administration* » améliorée, à travers le développement d'une structure administrative efficace, reposant sur une base financière dépendant moins des revenus externes et davantage de l'autofinancement.

Pratiquement tous les objectifs du deuxième plan ont été atteints. D'importantes avancées ont été faites, surtout en termes d'expertise sur l'évolution de l'enseignement supérieur européen et son impact sur le secteur de l'enseignement musical supérieur. Le Cadre de qualifications sectorielles et le Cadre d'assurance qualité et d'accréditation, établis par l'AEC au cours de cette période, sont généralement considérés comme faisant partie des initiatives les plus élaborées dans ces domaines au niveau européen.

### Le nouveau Plan stratégique pour 2011-2015

Le premier plan cherchait à développer l'AEC en tant qu'organisation professionnelle. Le deuxième visait le développement des compétences et des mécanismes de soutien pour ses membres. Le troisième doit relever le défi des choix stratégiques d'orientation pour l'avenir. Pour cela, il faut prendre en considération le contexte actuel de l'AEC et de ses établissements, à la fois dans ce cadre de l'évolution du secteur de la culture et de l'enseignement (musical) supérieur et dans ce cadre de l'évolution de la politique de l'enseignement (supérieur) aux niveaux national et européen.

En amont, les membres de l'AEC ont été consultés par le biais d'un questionnaire distribué à l'Assemblée générale 2009, à Maastricht. Les réponses expriment le soutien des adhérents aux activités de l'AEC dans le domaine de l'assurance qualité et de l'accréditation ; à la priorité donnée par l'Association, par le biais de projets européens, aux développements de la politique européenne en matière d'enseignement supérieur et de culture; à la poursuite de l'organisation de plateformes spécifiques et de la politique plurilingue de l'Association. Les réponses expriment également un fort taux d'appréciation des activités et services du Bureau de l'AEC.

## **II. Contexte stratégique**

Dans son Credo, l'AEC se définit d'abord et avant tout comme un organisme musical : plusieurs déclarations concernent le rôle de la musique dans la société en général et l'importance de la musique à tous les niveaux d'enseignement en particulier. La mission de l'AEC et de ses membres est de célébrer, promouvoir, maintenir et développer la musique, en tenant compte de la richesse et de la variété des approches et traditions et styles musicaux en vigueur aujourd'hui en Europe aux niveaux local, régional, national et international.

Il est certain que le secteur de l'enseignement musical supérieur fonctionne dans un environnement extrêmement dynamique et en constante évolution. Le fait marquant de la période écoulée est la forte influence de l'évolution des politiques européennes sur l'enseignement supérieur. En un temps record, inédit dans toute l'histoire de l'enseignement européen, le processus de Bologne a profondément modifié le paysage académique européen. L'un des objectifs essentiels de l'AEC ces dernières années a été de suivre attentivement et de répondre à cette évolution. Cependant, malgré les résultats positifs de cette approche proactive vis-à-vis des objectifs de « Bologne », il est évident que ces derniers n'en sont pas tous au même niveau d'application et qu'il reste de nombreux défis à relever. Il faut donc s'attendre à ce que les programmes nationaux d'enseignement supérieur subissent encore la forte influence de l'évolution des politiques européennes au cours des années à venir.

En outre, suite à la récente crise du crédit, de nombreux conservatoires vont devoir affronter des difficultés budgétaires. L'accroissement de la concurrence exigera continuellement de faire « plus avec moins » et les mécanismes de qualité augmenteront la tension entre prestations et ressources. De plus, la réduction des financements aura des répercussions sur le secteur culturel, et des incidences sur l'emploi des futurs diplômés. Le concept de « pérennité du Conservatoire » demande aux responsables de reconsidérer les ressources de financement de l'enseignement, de la recherche et du « *third-stream* » de manière qualitative autant que quantitative afin de trouver les meilleures solutions pour progresser et évoluer. Le secteur doit établir des priorités et faire des choix.

Malgré ces difficultés, le tableau du secteur de l'enseignement musical supérieur européen n'est pas complètement noir. La qualité des conservatoires européens s'améliore constamment, les critères de qualité de résultats et d'enseignement n'ont jamais été aussi hauts. Avec l'essor des coopérations européennes, la qualité des établissements s'améliore grâce aux échanges d'étudiants, de professeurs et d'informations, et la création des premiers programmes musicaux européens communs. Au niveau européen, la recherche et l'innovation, par exemple, ont fait l'objet de définitions assez larges pour permettre au secteur de participer activement au débat sur le « Triangle de la connaissance » :

éducation, recherche et innovation. Enfin, une des grandes réussites du secteur est sa capacité à traiter de nombreux problèmes de manière autonome, par une approche thématique, mais sans perdre le lien avec les autres secteurs de l'enseignement supérieur. Cet acquis majeur rappelle l'AEC à ses racines premières d'organisation musicale.

### III. Une stratégie pour l'AEC pour la période 2011-2015

Dans ce contexte, le but principal de l'Association doit être de contribuer à la pérennité du secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutenant le développement des établissements membres à travers l'échange de connaissances, d'expertise et de personnes, et en favorisant le renforcement des capacités dans les établissements et dans le secteur en général. Mais il est tout aussi important de défendre les intérêts du secteur, face à une évolution défiant la nature particulière de l'enseignement musical supérieur, en préconisant des approches thématiques - plutôt que « identiques pour tous » - tenant compte des caractéristiques du secteur.

En vertu de ces réflexions, les futures mesures de l'AEC devront combiner les points suivants :

- A. Faciliter les flux d'expertise et de personnes compétentes à travers tout le secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutien au développement et au renforcement des capacités dans les établissements membres.
- B. Renforcer son approche thématique pour aborder des questions telles que les cadres de qualifications, l'assurance qualité, et le développement institutionnel en consolidant sa position sur la scène européenne de la culture et de l'enseignement supérieur, pour une prise en compte des spécificités du secteur dans le développement général de la politique européenne d'enseignement supérieur.
- C. Améliorer l'infrastructure organisationnelle pour donner à l'Association et à ses activités une base financière et administrative forte.

#### A. Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

Faciliter la circulation d'informations au niveau européen aide les établissements à améliorer leur qualité. C'est pourquoi l'AEC poursuivra son rôle de « plateforme européenne d'information » avec les objectifs suivants :

- a) Continuer à organiser le **Congrès Annuel de l'AEC**, principal point de rencontre de l'AEC et plus grand évènement annuel international dans le secteur de l'enseignement musical supérieur. La création d'un Comité du Congrès pour préparer les programmes et la réussite des premières « journées thématiques » permettant d'approfondir les débats sur des sujets pertinents sont des facteurs d'amélioration de la qualité des congrès.
- b) Continuer à organiser la **Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales**, principal rassemblement des responsables des relations européennes et internationales dans les établissements membres de l'AEC, pour leur développement professionnel. Le soutien à cette communauté vitale pour l'AEC doit continuer par le développement de documents d'appui et les sites internet *DoReMiFaSOCRATES* et *StudyMusicInEurope*.
- c) Continuer à organiser les rencontres de **Plateformes de l'AEC**, de plus en plus populaires, pour l'échange d'informations dans des domaines spécifiques. Suite au succès des plateformes existantes : « Jazz & Pop » et « Musique ancienne », la faisabilité de 2 nouvelles plateformes sera étudiée (la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique - EPARM, et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant).

- d) Décider si l'AEC peut soutenir le renforcement des capacités dans les établissements par la mise en œuvre de **séminaires de développement professionnel continu** pour les directeurs et professeurs de conservatoires, autofinancés (précédemment développés et testés dans le réseau « Polifonia »).
- e) Poursuivre le lancement de **Projets de collaboration au niveau européen** en soutien au développement de nouvelles connaissances et d'expertise spécifique dans certains domaines, ainsi qu'au flux d'expertise à travers le secteur (par ex. par le biais de conseillers), soulignant ainsi la contribution proactive et constante de l'Association au développement de tout le secteur.

**POINTS D'ACTION - A :**

- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles dans différents pays, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biennuelles en fonction des besoins.
- ✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura exploré la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant à son portefeuille d'activités.
- ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'instaurer des séminaires de développement professionnel continu pour le personnel de direction et le personnel enseignant des conservatoires.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura initié un ou des projet(s) de collaboration au niveau européen pour développer une expertise spécifique et de nouvelles connaissances dans des domaines pertinents du secteur.

**B. Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens**

Au chapitre des politiques européennes **dans le domaine culturel**, l'AEC poursuivra sa participation proactive aux Plateformes européennes du secteur culturel et, le cas échéant, à ce qui leur succèdera, en assistant aux réunions, en contribuant à l'élaboration de documents de politique générale, en rédigeant des documents d'orientation, en relayant l'information à ses membres et en restant affiliée à Culture Action Europe et au Conseil européen de la Musique (EMC).

En outre, l'AEC a récemment élaboré au niveau européen plusieurs approches thématiques en réponse aux développements **dans le domaine de l'enseignement supérieur**, initiés par le processus de Bologne. Citons le *Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur* (pour faciliter la reconnaissance des études et des qualifications), et le *Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes d'enseignement proposé par l'AEC* (approche thématique, au niveau européen, de l'assurance qualité et de l'accréditation). Ces outils garantissent la prise en compte des caractéristiques de l'enseignement musical supérieur dans l'élaboration des cadres et des systèmes d'assurance qualité pour le secteur en général. L'AEC continuera à préconiser une approche thématique en réponse aux développements politiques européens avec les objectifs suivants :

- a) Développer et formaliser le ***Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes d'enseignement proposé par l'AEC***, à la fois comme système de soutien des procédures effectuées en collaboration avec des agences nationales d'assurance qualité et comme système indépendant listé sur le Registre européen des agences d'assurance qualité (EQAR), membre (affilié) du Réseau européen d'assurance-qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA) et en coopération étroite avec l'Association nationale des Ecoles de Musique (NASM) des États-Unis.
- b) Favoriser l'utilisation du ***Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur*** et d'autres outils élaborés par l'AEC liés aux qualifications (par ex. les manuels sur

- l'élaboration du cursus, l'utilisation des points crédit et l'évaluation) par les établissements et les instances pédagogiques aux niveaux local, régional, national et européen.
- c) Maintenir sa **visibilité et sa position proactive sur la scène de l'enseignement supérieur européen** en participant aux réunions adéquates, en rédigeant des documents d'orientation et en maintenant un contact permanent avec des organisations de premier plan dans le domaine de l'enseignement supérieur, comme l'Association européenne des universités (EUA) et l'Association européenne des établissements d'enseignement supérieur (EURASHE).
  - d) Défendre les intérêts du secteur dans l'élaboration des **nouveaux « outils de transparence »** soutenus par le processus de Bologne, tels la classification européenne des établissements d'enseignement supérieur et le système de classement pluridimensionnel mondial des universités.

**POINTS D'ACTION - B :**

- ✓ Jusqu'à fin 2015 : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.
- ✓ D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'autonomie future du *Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes*.
- ✓ D'ici fin 2015 : promotion du *Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur* et d'autres outils pertinents grâce à la circulation de l'information (par ex. lors de ses congrès et réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre.
- ✓ D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités.

**C. Amélioration de l'infrastructure organisationnelle de l'AEC**

Avec la progression constante des activités de l'AEC ces dernières années, la pression s'est fortement accentuée sur l'infrastructure administrative de l'Association. Ce nouveau plan stratégique ne peut réussir qu'avec une approche réaliste de la capacité de l'organisation à mettre en œuvre les activités suggérées sur une base financière solide. De plus, il faut porter attention à la communication entre l'AEC et ses membres par le biais des instruments de communication dont elle dispose et au rôle officiel d'interface du Conseil de l'AEC, entre le Bureau de l'AEC et les membres de l'Association. L'AEC renforcera son infrastructure organisationnelle avec les objectifs suivants :

- a) Maintenir un **Bureau** fort avec l'expertise nécessaire et de solides ressources financières
- b) Former un **Comité consultatif composé de personnalités connues du monde de la musique** afin d'améliorer la visibilité de l'AEC dans le milieu musical.
- c) Créer un **Comité des ressources humaines** au sein du Conseil pour superviser, avec le directeur général, la situation du personnel de l'AEC et en rendre compte au Conseil de l'AEC.
- d) Évaluer sa **stratégie de communication**, y compris l'utilisation des sites internet comme principales sources d'information sur les développements majeurs de la politique européenne, la coopération et la mobilité en Europe, et comme outils essentiels de contact entre les membres et avec des parties externes.
- e) Rechercher des **possibilités d'accroissement des ressources** pour le bon fonctionnement de l'AEC, permettant à l'Association de soutenir le nombre croissant de ses activités régulières ne pouvant plus disposer de « financement de projet ».
- f) Réaliser une **évaluation externe de la présente structure organisationnelle de l'AEC** (Assemblée générale, Conseil, Comité exécutif, Bureau), y compris les dispositions financières actuelles (cotisations et frais d'activités), et suggérer des améliorations. Cette évaluation devrait tenir compte de la faisabilité et des stratégies d'affaires (*business plans*) proposées dans le présent plan stratégique.

POINTS D'ACTION - C :

- ✓ 2010 - 2013 : recherche d'un soutien opérationnel accru
- ✓ D'ici fin 2011 : instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC
- ✓ D'ici fin 2012 : création d'un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation de la stratégie de communication
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation externe de la structure organisationnelle actuelle

#### **IV. ANNEXE : Proposition de réactualisation du Credo de l' AEC**

Credo de l'AEC :

1. L'AEC et ses membres ont pour mission de célébrer, promouvoir, maintenir et développer la musique, en tenant compte de la richesse et la variété des approches, traditions et styles musicaux en vigueur aujourd'hui en Europe aux niveaux local, régional, national et international.
2. L'AEC promeut le rôle de la musique et, de ce fait, de l'enseignement musical dans l'intégration européenne, ceux-ci constituant un excellent mode de communication non- verbale et un outil efficace de coopération au sein d'une société moderne de plus en plus multiculturelle et mondialisée.
3. L'AEC réfléchit sur le rôle et la contribution de la musique et de l'enseignement musical à la société en général et a pour ambition de contribuer activement aux mutations de la société et des métiers de la musique. L'AEC est donc par définition une organisation dont le regard est constamment tourné vers l'avenir.
4. Outre leurs missions pédagogiques, l'AEC promeut le rôle culturel de ses membres comme centres culturels majeurs aux niveaux local, régional et national, donnant ainsi à ses membres une position et une fonction claires dans la société.
5. L'AEC et ses membres soutiennent la préservation et l'évolution de l'héritage musical européen dans un contexte mondial.
6. Outre la formation professionnelle dans le domaine musical, l'AEC et ses membres soutiennent la création de nouvelles connaissances et le développement du «Triangle des connaissances» : Éducation – Recherche – Innovation dans le domaine musical européen et extra-européen.
7. L'AEC soutient le rôle majeur que tient la musique à tous les niveaux de l'enseignement dans notre société, depuis la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur et la formation continue. L'AEC concentre toutefois essentiellement son attention sur la pratique, la formation, la création et la recherche dans le domaine musical au niveau de l'enseignement supérieur.
8. L'AEC défend le caractère fortement individuel et personnel de la formation musicale au plus haut niveau, et le développement d'un savoir spécifique et spécialisé dans le domaine musical. De ce fait, elle souhaite inciter les autorités de tutelle à prendre en compte les implications financières de cette particularité.
9. L'AEC encourage la réflexion critique sur les approches pédagogiques, d'apprentissages, d'intégration professionnelle et de gestion au sein des institutions d'enseignement professionnel musical.
10. Étant la principale structure musicale représentant l'enseignement supérieur au niveau européen, l'AEC souligne et promeut la valeur des connaissances et qualifications de ses membres.
11. L'AEC doit servir de plateforme aux échanges d'opinions, d'expériences, d'exemples de savoir faire et au développement de projets et autres initiatives communes afin de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de ses institutions membres.

***Le Credo de l'AEC sera présenté aux membres le 6 novembre 2010, lors de l'Assemblée générale de l'AEC à Varsovie, et fera l'objet d'une consultation. Les établissements membres sont invités à envoyer leurs remarques et commentaires au Bureau de l'AEC avant le 1er février 2011.***

## PROPOSITION DE BUDGET 2011 (en anglais)

EXPENSES €	PROVIS. 2011	INCOME €	PROVIS. 2011
<b>PERMANENT STAFF AEC</b>	<b>148.200</b>	<b>SUBSCRIPTIONS</b>	<b>200.000</b>
Chief executive	70.000	<i>277 members</i>	
Project manager/QA expert	40.000		
Office manager	34.200	<b>EXTERNAL SUPPORT</b>	<b>30.520</b>
Student intern fees	4.000	Contribution Sida project to AEC permanent staff	12.090
		Contribution of Sida project for staff previous years	18.562
<b>OFFICE COSTS</b>	<b>70.400</b>		
Office supplies	1.500		
Photocopies	2.500		
Phone/fax charges	2.500		
Postal charges	3.000		
Translations	8.000		
Rent computer equipment	5.000		
Student intern (rent comp. + travel)	2.500		
Office rent	18.200		
Financial administration	3.400		
Personnel administration	3.400		
Insurances	4.500		
Bank transfers fees	1.800	<b>BANK INTEREST</b>	<b>1.500</b>
Accountancy costs	0		
Internet fees	1.100		
Website development	2.500		
Publication costs	4.500		
Subscriptions	6.000		
<b>ACTIVITY COSTS AEC</b>	<b>77.000</b>	<b>INCOME FROM AEC ACTIVITIES</b>	<b>63.500</b>
Annual Congress	38.000	Congress fees (250 x 150€)	37.500
Meeting International Relations Coordinators (IRCs)	10.000	IRC meeting fees (100 x 100€)	10.000
Platform meetings (3)	14.000	Pop & Jazz Platform (70 x 100€)	7.000
Accommodation/Travels/Hospitality	15.000	Early Music Platform (70 x 100€)	7.000
		EPARM (20 x 100€)	2.000
<b>PROJECT COSTS</b>	<b>256.320</b>	<b>EXTERNAL INCOME TO PROJECTS</b>	<b>256.320</b>
Sida project activities	200.000	Sida grant for activities	200.000
SIDA Project administrator I	35.200	Sida grant for project staff	56.510
SIDA/QA Project administrator II (60%)	21.120		
<b>TOTAL</b>	<b>551.920</b>	<b>TOTAL</b>	<b>551.972</b>

RESULT

52





## **ÉLECTIONS DU CONSEIL DE L'AEC 2010**

### **BIOGRAPHIES DES CANDIDATS**

## Candidate pour la présidence

**Pascale De Grootte**  
**Directrice du Conservatoire Royal d'Anvers (Université Artesis d'Anvers)**  
**Anvers, Belgique**

---

Après des études en génie civil et en pédagogie de la danse, Pascale De Grootte a commencé sa carrière de danseuse (et plus tard en solo) dans la Compagnie Aimé de Lignière. Dès le départ, elle a combiné cela avec ses activités d'enseignante et de maître de ballet ; elle est ensuite devenue en 1997 coordinatrice de l'Institut supérieur de la Danse. Entretemps, elle a obtenu une licence de danse et une maîtrise de sciences du théâtre.

Depuis 2001, Pascale De Grootte dirige le Conservatoire Royal d'Anvers (Université Artesis d'Anvers). Elle est aussi conférencière en histoire de la danse à l'Université d'Anvers.

Pascale De Grootte est fréquemment invitée en tant que membre (ou présidente) du conseil d'administration d'établissements spécialisés dans les arts, la recherche artistique ou l'éducation artistique (Centre de Recherche de la Musique Flamande, la Philharmonie Royale de Flandre, Antwerpen Open, l'Institut Orpheus, Operastudio Vlaanderen, Association Européenne des Conservatoires...) et de comités responsables des questions éducatives à tous les niveaux de l'éducation artistique en Flandres. En 2006 Pascale De Grootte est devenue membre du conseil et en 2008 vice-présidente de l'Association Européenne des Conservatoires. Elle participe dans des projets et des plateformes européens comme Polifonia – Erasmus Thematic Network for Music et EPARM – European Platform for Research in Music.

Pascale De Grootte est impliquée dans le domaine de l'Assurance qualité depuis 1999, tout d'abord comme responsable de l'Assurance qualité du Conservatoire Royal d'Anvers (jusqu'en 2002), comme inspectrice pour la danse depuis 2003 et présidente ou membre des comités d'inspection internationaux de nombreux programmes de Bachelor et Master en Danse, Théâtre et Musique en Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suisse et l'Estonie.

Anvers, le 30 août 2010

**Chers membres du Conseil de l'AEC,  
Chers membres du Comité d'élection,**

Par la présente, je sou mets ma candidature pour la présidence de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen.

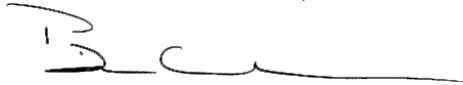
Il y a quatre ans, j'ai eu l'honneur d'être élue membre du conseil de l'AEC, depuis lors j'ai eu la chance, et bien sûr le plaisir de travailler avec d'autres membres du conseil, le comité exécutif et le très efficace bureau de l'AEC, ce qui représente pour moi une expérience extrêmement précieuse.

La motivation initiale qui m'a poussée à me joindre au conseil de l'AEC était ma conviction que l'AEC représentait un acteur de premier plan dans le domaine de l'Espace Européen d'Enseignement Supérieur, ainsi qu'un important représentant de toutes nos institutions ; conviction qui s'est confirmée et n'a cessé de croître durant ces quatre années. Elue vice-présidente il y a deux ans, j'ai eu l'honneur de représenter notre association à plusieurs reprises dans un contexte européen. J'ai été témoin du sérieux avec lequel l'AEC est perçue, non seulement en tant que partenaire de l'évolution actuelle de l'EEES, en particulier dans le contexte de Bologne, mais également comme l'une des rares organisations qui anticipe, prévoit et réfléchit aux futurs développements nécessaires à l'amélioration de notre éducation. Et par-dessus tout, j'ai été témoin de la manière dont nos projets sont cités et mis en avant en tant (qu'exemples de bonnes, et même de meilleures pratiques). Tout ceci m'a décidé à souhaiter prendre une part encore plus active dans les succès de l'AEC, c'est la raison pour laquelle je vous écris aujourd'hui, pour vous demander votre soutien, afin de me donner la chance d'assumer une responsabilité plus grande encore.

Je suis persuadée que nous avons plus que jamais besoin d'une AEC forte. Dans un espace d'éducation supérieure en perpétuelle mutation, dans lequel la standardisation constitue un inquiétant mot-clé, il est d'une importance capitale de disposer d'une organisation puissante et respectée pour nous représenter, qui puisse rendre nos méthodes en matière d'éducation et de recherche transparentes, visibles et reconnues, mettre en avant et défendre notre nature spécifique, et qui puisse au besoin constituer un soutien face à nos gouvernements nationaux. Nous avons besoin d'une organisation qui s'efforce de représenter chaque institution membre, petite ou grande, traditionnelle ou expérimentale, d'est en ouest et du nord au sud, qui tâche de défendre les choses que nous avons en commun, et dont nous pouvons tous tirer avantage, toujours en soulignant l'importance de nos particularités et de la préservation – dans un espace d'éducation de plus en plus standardisé – des différences et de l'énorme diversité au sein de nos institutions.

J'ai longuement réfléchi à la question, consciente de l'immense responsabilité assortie à la présidence, et doutant être la bonne personne pour l'assumer. Mais le soutien de nombreux collègues, et le fait de me savoir entourée de personnes très compétentes au sein du comité exécutif, du conseil et du bureau de l'AEC, m'ont donné la confiance nécessaire pour me présenter comme candidate à la présidence. J'ai confiance en la force de l'AEC et, si vous m'en donnez l'occasion, je serai prête à consacrer mon expérience, mon énergie et mon enthousiasme à la prise d'une part active dans la réalisation de son ambitieux projet.

Mes salutations sincères,



Pascale De Groot

## Candidat pour le secrétariat général

**Prof. Jorg Linowtiski**  
**Vice-recteur de l'Université de Musique de Lübeck**  
**Lübeck, Allemagne**

---

Le Professeur Jörg Linowitzki a remporté en 1974 et en 1976 le premier prix de contrebasse solo du concours fédéral Jugend Musiziert (Jeunesse musicale), et le prix de musique de la Lübecker Possehlstiftung (Fondation Lübeck Possehl) en 1975. En 1976, il est entré comme boursier de la Herbert von Karajan Stiftung (Fondation Herbert von Karajan), l'académie orchestrale de la Philharmonie de Berlin. Il a été contrebassiste solo assistant de l'Orchestre symphonique de la NDR de Hamburg de 1977 à 1994. L'année suivante, en 1995, il a obtenu une chaire de professeur de contrebasse à la Musikhochschule de Lübeck (Université de Musique de Lübeck), dont il a été élu vice-recteur deux ans plus tard, une fonction qu'il occupe encore aujourd'hui. En tant que membre du Lino ensemble et contrebassiste indépendant, il se consacre à la musique de chambre et en plus des tournées régulières dans toute l'Allemagne, donne souvent des concerts dans différents pays du monde. Le Conseil d'Etat fédéral de la musique a mis en place en 2008 un projet nommé « Instrument de l'année ». 2010 a été annoncée comme « l'année de la contrebasse » avec Prof. Linowitzki comme porte-parole honoraire. Le Professeur Linowitzki est devenu, en septembre 2007, vice-président de l'Association des Académies de Musique de la Baltique (ABAM) – une alliance de 18 universités majeures de la région de la Mer baltique.

Depuis 2004 jusqu'à aujourd'hui, le Professeur Linowitzki s'est énormément impliqué dans la mise en œuvre du processus de Bologne dans l'enseignement musical supérieur ; comme membre actif des groupes de travail Tuning (jusqu'en 2007) et Bologne (2007-2010) du Réseau thématique ERASMUS pour la musique « Polifonia ».

## **Lettre de motivation**

L'AEC est une organisation exceptionnelle qui aide les conservatoires, académies de musique et Musikschulen à travailler ensemble et à conserver des liens étroits. L'enseignement musical devient un sujet de plus en plus important dans les pays Européens. La musique, comme langage universel, permet de créer des liens entre les personnes et nous donne le sentiment de ce que l'Europe peut être. La possibilité de mener des enquêtes et de discuter avec des experts provenant d'autres pays Européens donne une dimension élargie et nouvelle à notre travail. Ceci, par le biais de la nature-même de la musique, nous aide à comprendre nos voisins.

Au cours de ces dernières années, l'équipe de l'AEC à Utrecht a rassemblé quantité d'informations concernant le développement de l'enseignement musical dans les pays Européens. Ce travail a contribué non seulement à consolider le status-quo mais a également permis de détecter tôt les causes des problèmes éventuels. J'aimerais beaucoup devenir un membre actif de cette équipe.

L'enseignement musical supérieur doit prendre en compte des idées et des approches diverses de façon à tirer avantage de la diversité complexe des programmes d'études et de réagir à temps aux exigences du marché du travail en constante évolution. C'est notre devoir de maintenir l'AEC vive, afin qu'elle puisse réagir de manière flexible aux idées nouvelles et intéressantes dans le domaine de la musique en Europe. Ma participation au groupe de travail Tuning du projet « Polifonia » pendant de nombreuses années m'a donné non seulement la chance d'obtenir un panorama complet de tous les développements européens en matière d'enseignement musical supérieur en Europe, mais m'a également donné l'envie de continuer et d'approfondir mon engagement au sein de l'AEC. Mon travail pour le Conseil de l'AEC m'a montré l'extrême importance de nos activités. Avec vous tous, je voudrais construire un forum pour toutes les questions sur l'enseignement musical et à nouveau, avec vous tous, je voudrais apporter mon soutien, autant que je le peux, à l'AEC, car c'est une organisation exemplaire. Dans un contexte économique difficile, une voix forte pour représenter les affaires culturelles et en particulier la musique est vraiment nécessaire.

Prof. Jörg Linowitzki

## Candidate pour la vice-présidence

**Gretchen Amussen**

**Sous-directrice des affaires extérieures et de la communication du Conservatoire de Paris  
Paris, France**

---

Après des études d'orgue avec Xavier Darasse, Gretchen Amussen, qui possède la double nationalité française et américaine, a dirigé un festival de musique de chambre et créé un programme de recherche de fonds pour un orchestre symphonique aux Etats-Unis. Au Conservatoire de Paris, elle crée le programme de relations internationales qui comprend aujourd'hui des partenaires dans 40 pays du monde entier. Elle est actuellement sous-directrice des affaires extérieures et de la communication au Conservatoire, et son portefeuille d'activités englobe les relations internationales, la communication, l'accompagnement professionnel, et un observatoire de l'insertion professionnelle.

Active au sein de nombreux réseaux internationaux, elle est membre du conseil de l'Association Européenne des Conservatoire, a co-dirigé les groupes de travail européens thématiques de l'AEC dédié aux implications de la déclaration de Bologne (2001-04), le groupe dédié à la profession (2004-07), ainsi que le groupe d'études de la profession musicale dans le cadre de la deuxième phase du réseau Polifonia de l'AEC (2007-2009). Membre du Conseil de l'AEC depuis 2008, elle a activement contribué à la mise en place des deux dernières journées thématiques organisées lors du congrès annuel.

## Candidats au poste de membre du Conseil

**John Wallace**  
**Académie Ecossoise Royale de Musique et de Théâtre**  
**Glasgow, Royaume Uni**

---

John Wallace a suivi ses études au Lycée Buckhaven de Fife en Écosse et au King's College de Cambridge. Jusqu'en 1995 il a été Trompettiste principal du Philharmonique, un poste qu'il a occupé pendant presque 20 ans. Il est co-éditeur des *Cambridge University Press Companion to Brass Instruments* avec le Professeur Trevo Herbert et il est actuellement en train de terminer une histoire de la Trompette qui sera publiée par Les Presses Universitaires de Yale intitulée *De Jéricho au Jazz*. Depuis ses débuts en 1981 devant un large public de 750 000 000 personnes - en duo avec Dame Kiri te Kanawa lors du mariage du Prince Charles et de Lady Diana Spencer - jusqu'à sa plus récente performance, lorsqu'il a été invité à jouer avec l'orchestre mondial pour la Paix lors des *BBC Proms*, John a longtemps été acclamé comme un trompettiste virtuose et un musicien de renommée mondiale. En 1995, il a été récompensé par l'Ordre de l'Empire britannique lors du « Queen's Birthday Honours » en reconnaissance de ses services rendus à la musique. En février 2002, il est devenu le premier musicien d'orchestre à recevoir le prix ABO de l'association des Orchestres Britannique pour avoir réalisé la contribution la plus remarquable pour la vie orchestrale du Royaume Uni. En mars 2003, il a été élu membre de la Société Royale de Musique d'Édimbourg. En 2007, il est devenu membre du *Royal College of Music* et en 2008, membre du *Royal Northern College of Music*. En janvier 2002, John Wallace est devenu Directeur de l'Académie Ecossoise Royale de Musique et de Théâtre. Sous sa direction, cet établissement s'est développé pour devenir, en 2008, le premier établissement musical du Royaume Uni selon le classement du Guardian et est désormais le premier conservatoire de danse, d'art dramatique et de musique au Royaume Uni. John est également actuellement Président de « Conservatoires UK ».

Grzegorz Kurzyński (né le 23 février 1949 à Poznań – Pologne) a terminé l'Académie de Musique Karol Lipinski à Wrocław sous la direction de Włodzimierz Obidowicz. Il a obtenu également les diplômes du Conservatoire Royal de Musique à Bruxelles où il a étudié sous la direction du professeur Jean Claude Vanden-Eynden, et de la prestigieuse Juilliard School of Music à New York, où il a étudié sous la direction du professeur Joseph Kalichstein et du professeur Abeby Kimon. Il a obtenu les bourses d'études de la part du Ministère de la Culture de Belgique et de The Barbara Piasecka-Johnson Foundation aux Etats-Unis, ainsi que la bourse d'un pianiste américain éminent Malcolm Frajer.

Il a donné plusieurs concerts en Pologne, Au Royaume Uni, en Belgique, Hollande, Suisse, Russie, Ukraine, au Luxembourg, aux Etats-Unis, dans la République Tchèque, en Australie, Lettonie, Corée du Sud, Autriche et en Italie. Il a enregistré plusieurs fois pour la radio, la télévision et sur les CD. Il a été dans le passé et il continue d'être membre du jury pendant de nombreux concours de piano polonais et internationaux. Depuis 1972 il enseigne le piano à l'Académie de Musique Karol Lipiński à Wrocław et à l'Académie de Musique Ignacy Jan Paderewski à Poznań. Actuellement il occupe le poste du directeur de la chaire de piano à l'Académie de Musique à Wrocław.

Recteur de l'Académie de Musique à Wrocław (2002-2008). Depuis 2008 il est plénipotentiaire du recteur pour l'intégration avec l'enseignement supérieur européen (équivalent aux charges du vice-recteur). Membre du Conseil Polonais de l'Enseignement Artistique (2002 – 2004), membre de la Commission d'Accréditation – le système de Bologne – de la Conférence des Recteurs des Ecoles Académiques Polonaises (CRASP), président de la Commission d'Accréditation des Ecoles Artistiques en Pologne (2005 – 2008), spécialiste des problèmes des standards dans le jeu d'instruments, du jazz au Conseil Général pour l'Enseignement Supérieur en Pologne, membre du Comité Economique de la Conférence des Recteurs des Ecoles Supérieures Académiques (CRASP), membre du groupe pour la création du modèle de l'avancement académique, membre de la direction européenne des écoles artistiques CHAIN, membre du groupe de travail *Polifonia Tuning* dans le cadre de l'AEC, conseiller du programme *Tuning* de l'AEC, membre du groupe de travail de l'AEC *Polifonia Accreditation*, membre du groupe de discussion pour la création des procédures et critères du développement de l'éducation académique du Ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur, membre de la Commission Polonaise de l'Accréditation, président du groupe de travail du Ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur préparant l'introduction des normes nationales d'aptitude pour l'enseignement musical supérieur, membre du Conseil Général de l'Enseignement supérieur en Pologne.

## CONSEIL DE L'AEC

Johannes Johansson, Président  
Collège Royal de Musique de Stockholm

Pascale De Groot, Vice Président  
Conservatoire Royal d'Anvers - Artesis Hogeschool d'Anvers

Chris Fictoor, Vice Président  
Conservatoire "Prins Claus" de Groningue

George Caird, Secrétaire général\*  
Conservatoire de Birmingham

Gretchen Amussen\*  
Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP)

András Batta  
Académie de Musique "Liszt" de Budapest

Eirik Birkeland  
Académie norvégienne de Musique d'Oslo

Bruno Carioti  
Conservatoire "A. Casella" de L'Aquila

Hubert Eiholzer\*  
Conservatoire de la Suisse italienne, Lugano

Jörg Linowitzki  
Académie de Musique de Lübeck

Antonio Narejos Bernabéu  
Conservatoire Supérieur de Musique de Murcie

Mist Thorkelsdottir  
Académie des Arts de Reykjavik

\*Membres du comité de préparation du Congrès

## L'EQUIPE DU BUREAU DE L'AEC

Martin Prchal  
Directeur général



Linda Messas  
Chef de projet



Sara Primiterra  
Office Manager



Şirin Tugbay  
Administratrice de projet



Eleonor Tchernoff  
Administratrice de projet



Laura G Manifold  
Stagiaire

Louise Courant  
Stagiaire

*L'équipe de l'AEC souhaite remercier particulièrement Marek Bykowski, Natalia Sukiennik et Zofia Burda de l'Université de Music « Fryderyk Chopin » pour leur extraordinaire soutien dans l'organisation du Congrès annuel de l'AEC 2010.*